



Fiche d'adhésion 2021 / 2022

Section :

- S'inscrire directement auprès des sections, sauf pour la section tennis (venir au CSE)
- Chèque d'adhésion à l'ordre du CSE SAFRAN NACELLES LE HAVRE

Ouvrant-droit (salarié Safran Nacelles Le Havre)

Matricule :
 NOM Prénom :
 Portable :
 E-mail personnel :
 Tél société :

Adhérent (ayant-droit ou autres catégories)

NOM Prénom :
 Sexe : Masculin Féminin
 Date de naissance :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Portable :
 Tél. domicile :
 E-mail :

ADHÉRENT	
<input type="checkbox"/>	Adulte
<input type="checkbox"/>	Enfant
CATEGORIES DE L'OUVRANT-DROIT	
<input type="checkbox"/>	Ouvrier
<input type="checkbox"/>	Employé
<input type="checkbox"/>	Technicien
<input type="checkbox"/>	Cadre/Ingénieur
<input type="checkbox"/>	Agent de maîtrise
<input type="checkbox"/>	Salarié du CE
<input type="checkbox"/>	Retraité
AUTRES CATÉGORIES	
<input type="checkbox"/>	Salarié du Groupe Safran
<input type="checkbox"/>	Intérimaire Nom de la société :
<input type="checkbox"/>	Prestataire Nom de la société :
<input type="checkbox"/>	Convention de CSE à CSE Nom du CSE :
<input type="checkbox"/>	Extérieur

REGLEMENT DES SECTIONS

Art 1 La pratique des sports collectifs ou individuels ainsi que l'accès aux loisirs au sein des sections du Comité d'Établissement sont réservés aux ouvriers-droit et ayants-droit de l'Établissement SAFRAN NACELLES 76. Les sections sont, sous certaines conditions, ouvertes à d'autres catégories de personnes.

Art 2 Sont considérés comme Ouvriers-droit :

- Les salariés de l'Établissement sous contrat SAFRAN NACELLES 76.
- Les salariés du Comité Social et Économique SAFRAN NACELLES 76.
- Les retraités de l'Établissement SAFRAN NACELLES 76 et du Comité Social et Économique SAFRAN NACELLES 76.

Sont considérés comme Ayants-droit :

- Épouse ou époux d'un membre du personnel, des catégories a) b) ou c).
- La concubine ou le concubin d'un membre du personnel, des catégories a) b) ou c).
- Les enfants des membres du personnel vivant sous le même toit des catégories a) b) ou c). jusqu'à 18 ans.
- Les enfants du personnel de plus de 18 ans étant à la charge des parents.

Sont considérés comme « AUTRES CATÉGORIES » :

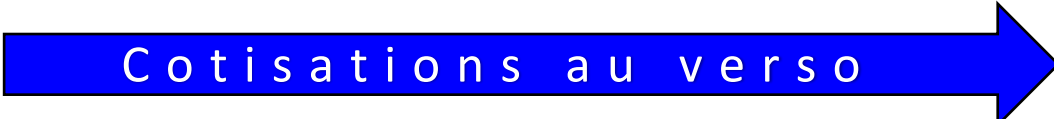
- Les prestataires et intérimaires travaillant sur le site SAFRAN NACELLES 76.
- Les adhérents bénéficiant d'un accord de convention de CSE à CSE.
- Les salariés du Groupe Safran travaillant sur le site.
- Les adhérents extérieurs acceptés dans les autres sections.

Art 3 Le Comité impose des tarifs minimums qui peuvent être revus à la hausse par le bureau des sections. Chaque section élabore son règlement intérieur qui sera certifié conforme et validé par la commission des sports.

Art 4 Les ententes avec les Municipalités, Associations ou autres Comités Sociaux et Économiques sont soumises annuellement à des conditions qui sont examinées par le bureau du Comité Social et Économique SAFRAN NACELLES 76. Cela ne doit en aucun cas gêner le fonctionnement de nos sections.

Art 5 Les différents bureaux de section ont le devoir d'appliquer le présent règlement.

Art 6 Chaque section se doit de tenir une assemblée générale chaque année à laquelle participe de droit et obligatoirement un membre du Comité Social et Économique ou de la commission concernée mandaté par le Comité Social et Économique.



Sections	Cotisations annuelles				Membres des sections à contacter		Commentaires
	Ouvrants et Ayants-droit		Salarié du Groupe Safran, intérimaires, prestataires, convention CSE, extérieurs		Président	Secrétaire / Trésorier	
	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant			
Aviron	40 €	40 €	40 €	40 €	PASCO Yves 07.50.60.15.32	DAUBEUF Georges 06.89.98.51.77	Adhésions d'extérieurs impossibles Certificat médical obligatoire Prière de signer le règlement du club SHA
Badminton	25 €	25 €	43 €	32 €	PIGEON Julien 51.41.84	BAKKAR Hiba 02.32.79.46.55 tres CATELAIN Jeff 51.45.34secrétaire	Adhésion d'extérieurs impossible. Signature du règlement interieur du badminton au moment de l'adhésion
Basket	Loisirs : 40 € Compétition 50€		Loisirs : 50 € Compétition : 60 €		DAVOINE Pierre-Rémi	LECOMTE Vincent	Certificat médical obligatoire Trésorier TRICOT Baptiste
Course à pied	20 €	20 €			PHARISAT Marie-Line 02.35.26.93.17	LEBARQ François 06.24.59.00.79	Certificat médical obligatoire Règlement de la section téléchargeable sur le site Internet du CSE
	Cotisation licence + assurance : 35€						
Cyclisme VTT	20 €	20 €	40 €	30 €	LEMIEUX Sylvain 06.03.15.79.81	DENIEL Patrick	
Équitation	20 €	20 €			SOURDON-FOYER Isabelle 02.35.55.48.49	FILLASTRE C éline 51.42.57	LEFEU Odile 02.35.26.94.38 VERSAEVEL Marc 02.35.11.27.20 Règlement de la section téléchargeable sur le site Internet du CSE
Fitness	Fitness : 50 €	Fitness : 50 €	Fitness : 70 €	Fitness : 70 €	RACAPE Elsa fitnesscesafrennaces@yaho.com	TRESORIER / LAVENU SYLVAIN 02.35.11.74.45	Remettre votre inscription dans la salle de fitness au professeur ou à un membre du bureau
Football	Seniors vétéran (frais de mutation) : 45 €	U7 U9 U11 U13 U15 : 25 €	Seniors vétéran (frais de mutation) : 80 €	U7 U9 U11 U13 U15 : 50€	CHARDEY David 06.60.99.00.37	LE MERRER Jean-Luc 07.83.38.24.79	
Golf	20 €	20 €	40 €	30 €	BURGUIERE Bernard 51 94 87	PIERLOT André 06.10.04.15.16	Mr Bruno DRIEU trésorier
Judo	35 €	30 €	50 €	45 €	VARIN Didier 06.40.33.22.39	HERVÉ QUILLET 02.32.79.42.86	Rajouter 40 € de licence FFJDA
Karting	20 €	20€	Ouvert aux extérieurs mais ne pourront bénéficier des tarifs CE		Thomas VALLET DE PAYRAUD 51.48.54	A. BRANTUS P. PELLERIN JF CRIBELIER	http://kartaircelle.wixsite.com/sport ouvert aux enfants de 7 ans
Médiathèque	SANS ADHÉSION				MINGANT Philippe 06.86.69.63.71	LE GOFF Karine 51.41.61	
Moto	20 €		40 €		Anaïs AUGER	Denis TOUTAIN	Marque/Type/Cylindrée de votre moto à préciser à votre inscription
Musculation	30 €	30 €	55 €	55 €	TOUTAIN Alain 02.32.79.46.05	BREFDENT Kévin	Dossier complet à télécharger sur le site Internet du CSE
Musique	20 €	20 €	40 €	40 €	TASSERY Dylan 02.35.26.94.35	RENAULT Cédric 02.32.79.71.68	https://sectionmusiquesn.wixsite.com/smsn
Pêche	20 €	20 €	40 €	30 €	FINCIAS Jean-Luc 51.74.72	DAVID Vincent 06.09.67.52.52	
Photographie	20 €	20 €	40 €	30 €	ROSCONVAL Tony 51.73.91	PERSYN Benjamin 51.46.72	clubphoto-s2ns@laposte.net
Boxe pieds poings	20 €		35 €		JOSEPHAU Sébastien 0235117450	EUPLIER Guillaume 0232794582	Certificat médical obligatoire
Sports aériens	20 €	20 €			LE BASTARD Olivier 51.43.11	BODIN Olivier 51.44.19	
Sports nautiques	20 €	20 €	40 €	30 €	GUILLET Arnaud 02.32.79.42.62	LESTEVEN Emmanuel 51 42 59	Merci de remettre votre inscription à M. DEVANLAY ou à un membre du bureau
Tennis	20 € Avec prof : 30 €	20 € Avec prof : 30€	40 € Avec prof : 45€	30 € Avec prof :40€	BYTTEBIER Bertrand 02 35 26 93 00	GODEFROY Logan MANDEVILLE Eric 51 49 70	
Tennis de table	20 €	20 €	40 €	40 €	RENIER Philippe 06.21.81.01.65	TURQUIER MATHIEU 06.25.67.11.04	
Volley	20 €		40 €		MAHIEU Jean-Claude06.10.12.52.32	Wilfried NICOLAS 51 43 29	